

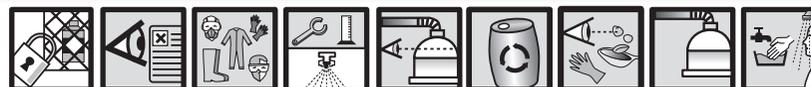
Avec 100 litres de CELEST® Net pour 500 quintaux de semences				Pour 100 quintaux de semences avec 20 litres de CELEST® Net			
Bouillie (litre/q)	Eau à ajouter (litre)	CELEST® Net (litre)	Volume bouillie (litre)	Bouillie (litre/q)	Eau à ajouter (litre)	CELEST® Net (litre)	Volume bouillie (litre)
0,8	300	100	400	0,8	60	20	80
1,0	400	100	500	1,0	80	20	100
1,2	500	100	600	1,2	100	20	120
1,4	600	100	700	1,4	120	20	140

Préparation de la bouillie	Volume de bouillie conseillé	
1 - Préparer la quantité d'eau nécessaire dans une cuve. 2 - Introduire la quantité de CELEST® Net correspondante dans l'eau. 3 - Agiter. 4 - Après quelques minutes d'agitation, lorsque la bouillie est homogène, l'application peut commencer dans la mesure où les débits de semences et de bouillie ont été vérifiés.	Appareil	Volume (ml/q)
	Tous	800 à 1400

INJECTION DIRECTE

CELEST® Net peut être utilisé en injection directe. La quantité d'eau à apporter sera de 1 à 1,2 l/q. Bien homogénéiser le produit avant son utilisation afin d'obtenir un traitement régulier.

9 GESTES RESPONSABLES ET PROFESSIONNELS POUR MANIPULER LES PRODUITS A APPLIQUER SUR LES SEMENCES



AVANT L'APPLICATION

- 1 - Stocker les produits dans un local phytopharmaceutique conforme et fermé à clé.
- 2 - Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation. Ne pas fumer, boire ou manger pendant la manipulation du produit.
- 3 - Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes), selon les recommandations mentionnées sur l'étiquette et la Fiche de Données de Sécurité (FDS).
- 4 - Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 - Lors de la préparation de la bouillie, éviter tout débordement et ajuster le volume préparé.
- 6 - Rincer les emballages, incorporer l'eau de rinçage dans la préparation de la bouillie et recycler les emballages dans le cadre des collectes organisées par les organismes professionnels type Adivalor ou Euro Ticket.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 - Pour vérifier la qualité des semences protégées, en cours de traitement ou de conditionnement, se protéger efficacement, en particulier porter des gants ou utiliser un outil échantillonneur.

APRES L'APPLICATION

- 8 - Récupérer et gérer les volumes résiduels selon les dispositifs agréés.
- 9 - Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.

USAGES ET DOSES HOMOLOGUÉS

- **Homologation** : AMM n°2030323
- **Composition** : 25 g/l de fludioxonil

Cultures autorisées uniquement	Cibles	Doses autorisées	Densités max. de semis	Nbre Max. d'applications	DAR ¹
Blés	Carie, fusarioses, septoriose	0,2 l/q	240 kg/ha soit 12 g de s.a./ha	1/ an	-
Epeautre					
Seigle	220 kg/ha soit 11 g de s.a./ha				
Triticale	Carie, fusarioses, septoriose				
Orges	Fusarioses, helminthosporiose				
Avoine	Fusarioses, Charbon couvert de l'orge	150 kg/ha soit 7,5 g de s.a./ha			
Lin textile, lin oléagineux	Champignons autres que pythiacées	0,13 l/q	1,3 q de semences/ha soit 4,23 g de s.a./ha		F (BBCH 00)

¹ DAR F : Délai Avant Récolte couvert par les conditions d'emploi.

CARACTÉRISTIQUES DE LA BOUILLIE

- **Viscosité** : 54,4 - 441 mPa.s à 20°C
- **Tenue en suspension** : bonne
- **Pouvoir moussant** : non moussant
- **Stabilité de la bouillie** : à utiliser de préférence dans la semaine qui suit la préparation
- **Bien agiter le produit avant utilisation** et maintenir sous agitation une fois la bouillie réalisée pour obtenir un traitement régulier

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- **Formulation** : liquide
- **Type** : FS, suspension concentrée pour protection de semences
- **Coloration** : rouge
- **Densité** : 1,052 g/cm³ à 20 - 25°C
- **Tenue au gel** : stocker à l'abri du gel
- **Inflammabilité** : ininflammable

SEMENCE

- **Couleur** : rouge
- **Fluence** : bonne
- **Poussières** : faible émission de poussières (*test Heubach*)
- **Comportement dans la trémie** : bon

Étiquetage des sacs de semences protégées : conseils de prudence du produit (à la date du 27/06/2023*)

CELEST® Net : fludioxonil.

Conseils de Prudence et Mesures de gestions des risques :

P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit., P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptif dans une installation d'élimination des déchets agréée. Respecter une densité maximale de semis de 240 kg de semences/ha pour le blé, 150 kg de semences/ha pour l'avoine, 200 kg de semences/ha pour l'orge, 220 kg de semences/ha pour le seigle et le triticale et de 100 000 graines/ha pour le tournesol. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

* Il appartient à l'utilisateur des semences protégées de s'assurer qu'il dispose bien de la dernière mise à jour des conditions d'emploi en consultant le site internet www.syngenta.fr ou la fiche de données de sécurité sur www.quickfds.com, ou appeler le n° indigo : 0 825 00 05 52 avant toutes utilisations.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



CELEST® NET - AMM N° 2030323 - Composition : 25 g/l fludioxonil * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptif dans une installation d'élimination des déchets agréée. Respecter une densité maximale de semis de 240 kg de semences/ha pour le blé, 150 kg de semences/ha pour l'avoine, 200 kg de semences/ha pour l'orge, 220 kg de semences/ha pour le seigle et le triticale et de 100 000 graines/ha pour le tournesol. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SP2 Pour protéger les organismes aquatiques, la semence doit être entièrement incorporée dans le sol à une profondeur minimale de 2,5cm dans la cadre de la dérogation sur «Flageolets», «Haricots verts» et «Haricots secs». SP6 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer les semences traitées accidentellement répandues dans la cadre de la dérogation sur «Flageolets», «Haricots verts» et «Haricots secs». * Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**